

comité NPA
du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Notre-Dame-des-Landes: abandonner le projet d'aéroport, pérenniser la ZAD.

Après des années de résistance des opposantEs, le rapport de médiation commandé par le gouvernement reconnaît qu'il est possible d'aménager l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique. Le préalable à un possible abandon du projet de transfert à Notre-Dame-des-Landes. Mais dans tous les cas, il nous faudra défendre la ZAD.

Enfin ! Pour la première fois, un rapport qui prend en compte la plupart des éléments répétés depuis des années par les opposantEs à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il a fallu des années de résistance pour venir à bout de l'omerta. Oui, il est possible d'aménager l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique. Ce qui remet en cause le bien-fondé de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet NDDL.

Un choix politique

Remis en cause également, les pseudo-arguments écologiques des partisans du transfert. Remis en cause aussi ceux sur l'exposition au bruit de la population. Remise en cause encore, la parodie de démocratie de la consultation de juin 2016, aujourd'hui qualifiée de «défaillante».

Si tout cela va globalement dans le bon sens, il nous faut cependant rester sur nos gardes car la **décision ne sera pas tant technique que politique**. C'est Macron qui annoncera la décision de l'État, avant la fin janvier: le fait du prince, qui ne peut que servir son image. Il pourrait abandonner le projet, mais ce serait alors une défaite pour l'État, et ouvrirait la boîte de Pandore de la contestation de tous les grands projets inutiles et imposés. Un report *sine die* du projet par la prorogation de la DUP est plus probable: quitte à perdre, autant ne pas reconnaître la victoire de l'adversaire...

Défendre la ZAD

Il nous faut rester vigilantEs également contre toute tentative de division du mouvement d'opposition: le gouvernement pourrait vouloir négocier l'abandon de la ZAD contre celui de l'aéroport.

L'ensemble des habitantEs est aujourd'hui expulsable et la petite musique sur «la restauration de l'État de droit», dont la partition fut initiée en son temps par Valls,

risque de dominer la séquence qui s'ouvre. Castaner l'a lui-même claironné: «La ZAD sera évacuée, aéroport ou non».

Cela veut dire que le combat pour défendre la ZAD, contre les expulsions, pour le retour des expropriéEs, mais également pour le maintien des projets d'alternatives sociales et écologiques à l'œuvre, est plus que jamais d'actualité. Ce à quoi l'ensemble des opposantEs s'emploie dès maintenant, en créant une «Assemblée des usages et des communs», instance d'autogestion de la future ZAD.



Mobilisation!

L'abandon de l'aéroport ne solderait pas le conflit qui nous oppose à ce gouvernement et à son monde, ce monde au service des intérêts des plus riches, ce monde qui, au nom de la croissance et du productivisme, détruit partout notre environnement, ce monde qui sacrifie les emplois locaux au profit des multinationales.

Quelle que soit cette décision, l'ensemble du mouvement appelle à **une mobilisation sur la ZAD, le samedi 10 février**, date de l'échéance de la DUP. Ce sera une fête ou une nouvelle bataille. Dans tous les cas nous y serons pour défendre la ZAD.

Sandra Cormier

NDDL: BEAUMANOIR se fait (encore) remarquer !

Mi-novembre, R. Beaumanoir a adressé à 800 de ses salarié.e.s du grand-ouest un argumentaire intitulé de manière provocatrice « pour mettre fin à Notre-Dame-des-Landes » et vantant le projet de nouvel aéroport comme « projet ambitieux pour une région ambitieuse ». L'objectif était de faire pression sur ses salarié.e.s pour qu'ils-elles apportent leur soutien financier et politique à un collectif favorable au projet et qualifiant la ZAD de « zone d'anarchie et de délabrement ». Espérons qu'une décision gouvernementale d'abandon du projet lui revienne en boomerang !



SUIVEZ L'ACTUALITE POLITIQUE SUR LE SITE INTERNET LOCAL DU
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
<http://www.anticapitaliste-35.org>
et <http://www.facebook.com/NpaSaintMalo>

Misère de la psychiatrie publique malouine...

Les hôpitaux publics sont exsangues....

Au point que la très officielle et patronale Fédération Hospitalière de France (FHF) vient de lancer un **cri d'alarme sur la situation financière des établissements** qui "devraient connaître un déficit historique de 1,5 milliard d'euros" en 2017, menaçant la qualité des soins".

Cette situation est la rançon de plus de 10 années de diète financière dont la source se trouve dans le mode de financement à l'activité (T2A), mis en place et généralisé depuis 2004. Se sont ajoutées à cette cause structurelle, les politiques gouvernementales des ministres Bachelot et Tourenne faisant, à coup de plans annuels d'économies, de l'hôpital public l'unique variable d'ajustement économique du système de santé, par exemple en faisant « payer aux hôpitaux le dynamisme des dépenses de la médecine de ville ».

La psychiatrie publique fait partie des zones les plus sinistrées, car si son financement à l'activité n'a pu être mis en place, les dotations annuelles distribuées par les Agences Régionales de Santé ont eu raison des quelques marges historiques qui existaient dans les grands établissements tels le CH Guillaume Régnier de Rennes ou le CHS Saint-Jean-de-Dieu de Léhon. Depuis quelques années, c'est les vaches maigres et la grève que mènent les soignants rennais depuis plus d'un mois expriment bien le malaise et la dégradation majeure que connaissent, dans leur fonctionnement, ces hôpitaux: pénurie de personnel, conditions de vie au travail insupportables, manque de lits d'hospitalisation, recul de la qualité des prestations rendues aux malades...

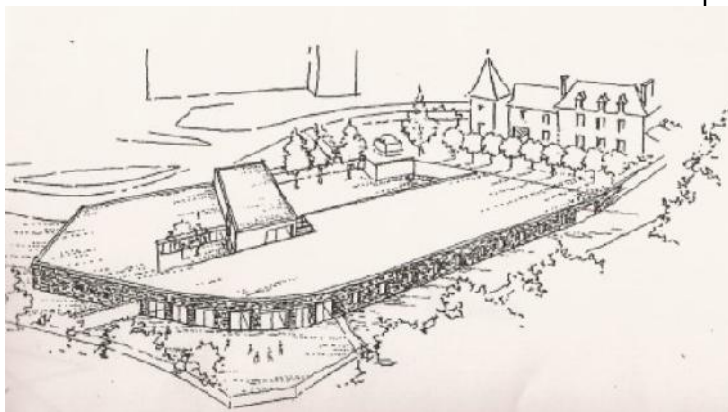
A Saint-Malo, les services de psychiatrie sont intégrés au Centre Hospitalier général et **c'est pire encore...**

Car se cumulent aux difficultés générales de l'hôpital public et de la discipline psychiatrique en particulier, des **problèmes de sous-dotations anciens** qui font de ces unités, notamment pour celle de psychiatrie adulte, **les parents pauvres de l'établissement.**

D'où le mécontentement et la mobilisation

légitimes du personnel exprimés par des alertes du CHSCT et plus récemment dans les colonnes du Pays Malouin. Sont pointées en effet l'état de vétusté déplorable des bâtiments, la sur-occupation et l'inconfort des services d'entrants (Psy 1 et Psy 2 à Broussais) qui accroissent les tensions et la violence dans les unités.

La direction de l'hôpital se défend en invoquant la prochaine reconstruction à neuf des services d'hospitalisation de psychiatrie adulte sur le site de Saint-Etienne, près de Château-Malo. Pour autant, le compte n'y est pas car le nouveau projet prévoit d'ouvrir moins de lits qu'à l'heure actuelle, ce qui veut dire que les problèmes de sur-occupation des services ne seront pas réglés. Rappelons qu'au milieu des années 2000 avait été actée (et financé) la création près de la ferme du Rosais d'une unité supplémentaire d'entrants de 18 lits et qu'une



esquisse architecturale avait été produite par un maître d'oeuvre dûment choisi et mandaté.

Rappelons aussi que la rénovation des unités d'hospitalisation de Broussais et du Rosais avait été également programmée, tellement les conditions d'hébergement des patient.e.s étaient déjà jugées insatisfaisantes.

On ne peut que déplorer que ces projets de mise à niveau n'aient pas vu le jour (pour quelles raisons ?) à l'exemple d'autres (hospitalisation et unités ambulatoires de psychiatrie infanto-juvénile, CMP et sociothérapie adulte) qui ont fort heureusement abouti.

Il reste que la situation misérable de la psychiatrie malouine (adulte) n'est plus tolérable tant en ce qui concerne les conditions d'accueil des patient.e.s qu'en ce qui concerne les conditions de travail des personnels.

Le NPA est solidaire des mobilisations en cours dans ce secteur.

Patinoire: quand le business Beaumanoir occupe l'espace public

Pour la troisième année consécutive, en partenariat avec l'association des commerçants de l'Intra-Muros (IMCA), la Ville de Saint-Malo a installé sur l'esplanade Saint-Vincent une patinoire de 520 m². On pourrait discuter à l'infini de cette initiative, de son intérêt, de son coût pour la collectivité, des tarifs qui vont être appliqués aux patineurs.euse.s (5 € jusqu'à 8 ans ; 7 € après huit ans quand même !)... mais là n'est pas notre sujet.

Non, ce que nous trouvons plus contestable et plus significatif, c'est l'appropriation pendant un mois de cet espace public par les entrepreneurs malouins au premier rang desquels se trouve à nouveau l'inévitable R. Beaumanoir et ses enseignes multiples. Il se confirme que depuis 2014, par la grâce de la nouvelle équipe municipale qu'il a largement aidé à s'installer aux manettes, ce monsieur se rapproche du Château ! *On ne patine pas avec le business*, pourrait-on conclure provisoirement !



Quatre enseignements des élections en Catalogne

l'électorat de gauche, surtout dans la ceinture industrielle de Barcelone.

1. le grand perdant des élections régionales anticipées tenues en Catalogne le 21 décembre 2017 est le premier ministre espagnol, M. Rajoy. Il a destitué le gouvernement catalan démocratiquement élu et dissout le Parlement par le biais de l'article 155 de la constitution de l'état espagnol, puis convoqué une élection afin de casser la majorité favorable à l'indépendance et renforcer sa position. Echec sur toute la ligne.

Les partis indépendantistes maintiennent (avec une perte de deux sièges), une majorité absolue et les partisans catalans de Rajoy, le Partido Popular (PP), se sont effondrés.

2. le camp indépendantiste connaît quelque réaménagements, mais avec peu de différence globale en nombre de voix et de sièges. Il reste solide et n'a guère été gêné par l'article 155, le déploiement de la police ou les emprisonnements. Mais la droite de ce camp a gagné du terrain sur la gauche. En particulier, la CUP (comités d'unité populaire) a perdu la moitié de ses voix et 60 % de ses sièges. La CUP qui est une organisation solide à bien des égards a joué le rôle du petit frère du processus, sans aucune orientation vis-à-vis des secteurs de gauche qui ne sont pas favorables à l'indépendance. Ce travail de construire un pont de classe au-dessus des camps est probablement à l'origine du résultat médiocre des gauches. L'ERC (Esquerra Republicana de Catalunya) a démontré un manque d'audace et en général, ses dirigeants sont apparus comme des personnes de faible niveau politique. A l'inverse, le parti du nationaliste catalan de droite, la convergence, maintenant appelée Junts Per Catalunya, qui a trouvé dans Puigdemont un habile politicien a réussi à surmonter une situation de départ très difficile pour le PDeCAT (Partit Demòcrata Europeu Català). Il est dommage que la droite ait conservé la direction du camp de l'indépendance, mais en tout cas, elle n'est comparable en aucune façon à l'autre droite, celle du côté unioniste.

3. Ciudadanos a tout balayé dans le camp unioniste, absorbant presque complètement le vote PP, mais mordant aussi dans

Il est inquiétant qu'un parti néolibéral à 100 % plus à droite que le PP sur certaines questions, puisse attirer autant de voix ouvrières. L'absence de la gauche dans de nombreux quartiers populaires est une cause, mais aussi le mouvement indépendantiste, en particulier sa composante la plus gauche, n'a pas été en mesure de dialoguer avec celles et ceux qui canalisent leur rage sur le terrain national espagnol plutôt que sur le terrain social. Le PSC (Partit dels Socialistes de Catalunya) est resté presque au même niveau.

4. En ce qui concerne les En Comú et Podem, le résultat est mauvais. Mais les chiffres bruts disent que Catalunya en Comú (CeC) a obtenu 84 % de ses voix dans la province de Barcelone, mais seulement 9,5 % dans la ville de Barcelone, où la maire, Ada Colau appartient à cette coalition. CQSP (Catalunya Sí que es Pot – la coalition apparentée à Podemos lors des dernières élections régionales) obtient un résultat à nouveau décevant. L'erreur de se maintenir en permanence à équidistance entre les deux camps, le manque de préparation pour l'organisation du référendum du 1er octobre et les manifestations qui ont suivi ont pesé lourd, sans parler de la quasi dissolution de Podem par la direction de Podemos.

Après ce nouveau scrutin, **l'avenir du plus important processus de mobilisation populaire dans l'état espagnol depuis des années reste incertain**. Mais en prison ou pas, il semble clair que Puigdemont sera à nouveau le Président de la Catalogne et on ne peut qu'espérer qu'il n'y aura pas de marche arrière quant à la défense de l'organisation d'un référendum sur l'indépendance et l'instauration d'une république de Catalogne, qui, après ce 21 décembre, continue d'apparaître comme la seule solution possible à la question catalane.

FACE AU PRESIDENT DES RICHES
SOUTENEZ LE NPA !



Le NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE tiendra son 4ème congrès au début du mois de février. Les militant.e.s débattent actuellement des orientations du parti autour de 7 textes proposés.

La monstrueuse mobilisation politico-médiatique autour des décès de Johnny Halliday et de l'écrivain d'Ormesson a confiné à l'écœurement.

Plus d'un "commentateur" a cru y voir le rassemblement national autour de deux symboles d'une France en recherche de valeurs. Vraiment ? Course à l'audimat et au clic, opportunisme politique, démagogie populiste : on a surtout vu le visage hideux d'une société de la com' où tout se mélange et où tout se vaut, et où la mort est devenue une marchandise commerciale et politique, sur laquelle se jettent les rapaces de tous ordres.

Dans le Pays Malouin du 14 décembre, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque, on lit une liste des organisations qui ont apporté leur soutien à la défense du collège Surcouf. On est quand même très étonnés d'y voir figurer le PS et le PG alors que le comité de défense s'est toujours opposé à l'implication des organisations politiques dans cette lutte. Et le plus fort est de valoriser le soutien du PS, alors que **ce sont les élus PS du conseil départemental, les Chenu, Pichot et consorts qui portent la responsabilité de la fermeture du collège et de ses néfastes conséquences**

BREVES DE PONTONS

Le procès en diffamation intenté par le maire de Saint-Malo contre Alain Guillard et Osons, les délibérations du conseil municipal...

Nous avons évoqué dans notre n°33 la procédure judiciaire en diffamation publique, engagée par le maire de Saint-Malo à l'encontre d'Alain Guillard, co-président d'Osons ! à la suite des « ballades » organisées par l'association pour dénoncer la manière dont était conduite la politique d'urbanisme dans la ville.

Bien que sa plainte ait été classée sans suite par le Parquet, le maire a persisté dans son objectif de casser les reins de l'association Osons ! et fait citer Alain Guillard devant le tribunal correctionnel. En témoigne le montant de ses demandes en matière de dommages et intérêts (15.000 € !) pour préjudice moral et frais de procédure (5.000 €). L'audience aura lieu le 22 février à Saint-Malo.

Cette affaire était évoquée au conseil municipal de Saint-Malo, le 14 décembre, le maire ayant demandé que les frais liés à la procédure (avocats, huissiers, déplacements) qu'il a initiée, soient pris en charge sur le budget de la ville.

On peut d'ores et déjà être scandalisé par cette façon d'agir qui consiste à faire payer sur des crédits publics (nos impôts locaux !) une procédure judiciaire dont le maire est personnellement à l'origine.

On l'est encore plus lorsqu'on lit que cette délibération a été votée à l'unanimité (donc avec les voix de la prétendue opposition représentée par les élu.es socialistes et écologistes). Voilà un vote qui démontre une fois de plus **l'absence d'opposition réelle au sein du conseil municipal**, laquelle absence est désormais dénoncée par de très nombreux malouin.e.s, de tous bords politiques.

On reste franchement atterré par les déclarations de P. Site (élu PS ou hamoniste ?) pour qui une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne peut favoriser tel ou tel intérêt particulier et pour qui l'action d'Osons ! occulterait « les vraies questions autour du PLU ». On aimerait connaître les « vraies questions » que pose le PLU à P. Site et quelles actions concrètes il a entreprises pour en informer et mobiliser les malouins, depuis qu'il siège au conseil municipal.

Pour notre part, **nous réaffirmons notre solidarité avec Alain GUILLARD et la démarche d'Osons !** Et nous appelons tou.te.s les citoyen.ne.s malouin.e.s à **abonder la souscription lancée par Osons ! pour financer la défense d'Alain**. Car en la matière, là aussi, il y a deux poids deux mesures: d'un côté, un puissant qui bien qu'à l'initiative d'une action de justice s'en fait prendre en charge le coût par la collectivité, de l'autre un citoyen et une association indépendante qui vont devoir financer sur leurs propres deniers les frais leur permettant d'organiser leur défense.

A noter que la prétendue opposition municipale, précédemment à l'examen de cette question, ne s'était pas opposée (à une exception près) au vote de deux délibérations importantes:

- celle concernant le lancement de la procédure de **déclaration de projet de la tour « Sémaphore »**, cette procédure permettant d'éviter une modification du Plan local d'Urbanisme (PLU) en la remplaçant par une mise en compatibilité du PLU avec le projet. Ceci alors que ce projet est largement contesté par la population comme l'a montré la réunion du 24/11.
- celle concernant le **transfert de la Régie Malouine de l'eau dans le champ de compétence de Saint-Malo Agglomération**, prélude au démantèlement de cette régie publique au profit d'opérateurs privés.

De quoi se poser la question: « **à quoi sert cette opposition** » ou plus directement « **qui cette opposition sert-elle** » ?